

Assises EDC Alsace – 22 mars 2025

**Comment allier sphères professionnelles, familiales et spirituelles ?  
Comment faire des choix ?**

*Par Émilie Tardivel*

*Maître de conférences en philosophie morale et anthropologie religieuse  
à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg*

**Partie 1**

Quand Anne-Catherine Sublon m'a très aimablement proposé de tenir une conférence sur le thème « Comment allier sphères professionnelles, familiales et spirituelles ? Comment faire des choix ? » aux Assises des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens d'Alsace, je me suis demandé si un coach n'aurait pas été mieux placé que la philosophe que je suis pour répondre à ces questions, et j'aurais eu moi-même beaucoup de choses à en apprendre dans une période de ma vie où j'accumule les responsabilités dans ces différentes sphères. Mère de trois jeunes enfants, enseignant-chercheur à l'Université de Strasbourg, directrice titulaire d'une chaire de recherche et de formation portée par l'Institut catholique de Paris et l'Essec Business School, avec des partenaires à coordonner et une équipe à manager, rédactrice en chef adjointe de la revue catholique internationale *Communio*, j'ai souvent le sentiment en me levant d'avoir à enfiler ma tenue de combat – un « combat spirituel », évidemment, mais dont Rimbaud dit à juste titre, à la fin d'*Une Saison en enfer*, qu'il est « aussi brutal que la bataille d'hommes<sup>1</sup> ». Oui, pour allier sphères professionnelles, familiales et spirituelles, il faut mener au quotidien un combat spirituel, qui a sa brutalité, avant tout pour soi, parce que tout allier impose de se faire mal, c'est-à-dire de contrarier sa tendance naturelle à la paresse, l'égoïsme et la lâcheté : se lever tôt, se coucher tard, travailler beaucoup, aimer surtout, se donner sans compter, mais aussi savoir dire « non », poser des limites, définir des priorités non négociables...

Vous me direz : « Ceci ne revient-il pas en définitive à faire des choix ? Alors, soyons pragmatiques, comment faire des choix ? » C'est là qu'une philosophe, sceptique à l'égard de la notion de choix, se dit qu'elle a peut-être une utilité, et tout d'abord une utilité critique. J'entends des collègues – hommes le plus souvent, et d'une génération antérieure – me dire : « Je ne sais pas comment tu fais pour tout tenir. » Je leur réponds que je n'ai pas le choix. Il faut tout tenir, tout le temps, même mal, mais tenir, tout et jusqu'au bout. Une fois que j'ai engagé ma liberté en devenant ce que je suis dans les sphères professionnelles, familiales et spirituelles, j'ai abandonné ma liberté de choix au profit d'une autre liberté, consistant à me donner à moi-même des obligations et à tenir ensemble ces obligations. Ne pas avoir le choix de ne pas tout tenir n'est pas le signe d'un manque de liberté, mais à l'inverse la preuve et l'épreuve d'une liberté engagée dans le monde. La liberté n'est pas seulement l'indépendance, la *capacité à s'arracher à toute contrainte*, mais aussi et plus profondément l'autonomie, la *capacité à se donner à soi-même des contraintes*. Je n'ai pas le choix de ne pas tout tenir, dans la mesure où je me suis donnée à moi-même des obligations en faisant des choix et me suis donc engagée à répondre de mes choix. Cette première analyse permet d'avancer de manière critique par rapport au questionnement initial, car la question n'est pas tant de se demander « Comment faire des choix ? » que de savoir « Comment répondre de ses choix ? ».

---

<sup>1</sup> A. Rimbaud, *Une saison en enfer*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 2009, p. 280.

Certains m'objecteront : « Qu'est-ce que cela change ? La question ne reste-t-elle pas de discerner les choix qu'il faut que je fasse pour répondre de mes choix ? » Cette objection appelle plusieurs réponses. La première est que cette autre formulation suppose de faire la différence entre deux types de choix qui restent sinon indistincts : il y a des choix premiers (décider d'exercer une profession, de prendre des responsabilités dans une organisation, de créer mon entreprise, de me marier, de fonder une famille, d'être chrétien dans un monde qui ne l'est plus...) et des choix seconds, consistant à répondre des choix premiers en prenant les décisions parfois radicales qui s'imposent, non seulement pour instaurer l'équilibre qui n'est pas, mais aussi pour assurer les conditions de l'équilibre futur alors que le fragile équilibre présent est gros de déséquilibres à venir. En parlant des choix qu'il faut que je fasse pour répondre de mes choix, je n'ai pas en vue les choix premiers mais les choix seconds qui me permettent de tenir ensemble mes choix premiers, d'être fidèle à mes engagements premiers, c'est-à-dire d'être responsable à l'égard de moi-même. La distinction entre choix premiers et choix seconds implique donc la distinction entre liberté et responsabilité. C'est la deuxième réponse à l'objection énoncée : contrairement à « Comment faire des choix ? », « Comment répondre de ses choix ? » montre le caractère second de la liberté de choix par rapport à la responsabilité qu'impose l'engagement préalable et parfois définitif de cette liberté.

Mais il faut aller encore plus loin dans l'analyse, en se demandant si la responsabilité, première par rapport à la liberté dans les choix seconds, ne l'est pas également dans les choix premiers. Commençons par la sphère familiale, en s'interrogeant sur le choix de fonder une famille. En décidant de devenir parents, nous nous sommes engagés à répondre de notre choix, en nous occupant de nos enfants, quelles que soient nos obligations par ailleurs – notamment professionnelles – et quelle que soit également leur situation à la naissance ou les accidents parfois irréversibles qui pourraient leur arriver au cours de leur vie. Mais cet engagement libre demeure complètement abstrait tant que les enfants ne sont pas advenus, et dès que ceux-ci adviennent, cet engagement libre, qui devrait se concrétiser dans la conscience d'en être les auteurs, disparaît à la faveur d'une responsabilité qui l'excède. Quand nos enfants naissent, nous comprenons que devenir parents ne relève pas avant tout d'une liberté de choix, mais d'une responsabilité qui excède toute liberté de choix : en décidant de devenir parents, nous nous nous ouvrons seulement à la possibilité d'avoir des enfants, mais la venue effective de ceux-ci n'est pas en notre pouvoir, donc les enfants que nous accueillons échappent à toute décision, tout projet. En devenant parents, nous observons que l'ordre de la liberté et de la responsabilité est l'inverse de ce que nous pensions : la responsabilité n'est pas une simple conséquence de la liberté, mais une exigence qui l'excède parce qu'elle la précède.

L'argument philosophique est le suivant : nous ne sommes pas les auteurs d'autrui, ni même les auteurs de nous-mêmes, dans la mesure où nous ne devenons nous-mêmes qu'en répondant à l'appel d'autrui. Pour le philosophe Emmanuel Levinas, autrui s'impose en « en appelant à moi de sa misère et de sa nudité – de sa faim – sans que je puisse être sourd à son appel<sup>2</sup> ». C'est à partir de cette description du rapport à autrui sur le mode de l'appel et de la réponse, et non pas sur celui du choix, de la décision, du projet, que s'inverse l'ordre de la liberté et de la responsabilité. Nous ne sommes pas les auteurs d'autrui, autrui n'est pas notre projet, puisqu'autrui nous précède par son appel. Nous ne sommes pas les auteurs de nous-mêmes, car cet appel antécédent nous fait devenir ce que nous sommes, en l'occurrence des parents. Mais ce changement radical de perspective n'élimine-t-il pas la liberté ? Malgré la crainte que nous pourrions avoir d'une suppression de notre liberté dans notre responsabilité pour autrui, notamment pour nos enfants, l'expérience atteste cependant que le primat de la responsabilité n'abolit pas la liberté : comme autrui chez Levinas, l'enfant ne détruit pas, ni même ne limite, mais au contraire « promeut ma liberté, en suscitant ma bonté<sup>3</sup> ». Dans la

<sup>2</sup> E. Levinas, *Totalité et Infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Le Livre de Poche, 1996, p. 219.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 219.

sphère familiale, la liberté se révèle comme bonté, comme capacité à répondre à l'appel qui m'exige moi et personne d'autre, qui fait de ma liberté l'unicité d'une responsabilité.

Qu'en est-il dans la sphère professionnelle ? Observons-nous une même inversion de l'ordre de la liberté et de la responsabilité dans nos choix premiers ? Décider d'exercer une profession relève-t-il essentiellement de notre liberté de choix ? Personnellement, je ne dirais pas que j'ai choisi la philosophie, mais que la philosophie s'est imposée à moi comme une exigence à la fois subjective et objective, car elle me passionnait et était le domaine qui me réussissait le moins mal. Cette expérience personnelle fait écho à un célèbre passage du récit autobiographique de Jorge Semprun dans *L'écriture ou la vie*. Interné à Buchenwald en 1944, Semprun doit décliner son identité à un détenu civil allemand qui lui demande sa profession ; « *Philosophiestudent* », répond-il, avant de s'entendre rétorquer : « *Das ist doch kein Beruf !* », et Semprun de renchérir : « *Kein Beruf aber eine Berufung !* »<sup>4</sup>. La philosophie ne relève pas d'un choix, du choix d'une profession, mais d'une vocation. Ce qui vaut pour la philosophie vaut aussi pour les autres professions, qui sont avant tout des vocations, car nous y faisons fructifier les talents qui nous ont été donnés, comme les bons serviteurs dans la parabole de l'Évangile<sup>5</sup>. Il en est de même quand nous décidons de prendre des responsabilités dans une organisation ou de créer une entreprise : nous ne sommes de bons managers ou entrepreneurs que lorsque cette décision relève d'une vocation – parce que l'organisation a besoin de nous, parce que le marché a besoin d'un bien ou d'un service que nous pouvons produire.

Qu'en est-il enfin de la sphère spirituelle ? C'est dans cette sphère que l'inversion de l'ordre de la liberté et de la responsabilité est la plus fondamentale, même si elle n'est pas toujours évidente, en particulier pour les chrétiens. Nous le savons, et Tertullien l'a exprimé dans un aphorisme marquant, « On ne naît pas chrétien, on le devient<sup>6</sup> ». On devient chrétien par le baptême, c'est-à-dire par un sacrement qui exige un engagement libre, soit du baptisé, soit de ses parents quand le baptisé n'a pas encore la capacité de prendre cet engagement par lui-même. En même temps, le baptême ne se fonde pas ultimement sur un engagement libre, mais sur l'amour de Dieu engendrant le baptisé d'en haut comme le Christ et en lui, dans sa mort et sa résurrection. En devenant chrétien, je choisis d'avoir été choisi par Dieu, qui m'a aimé le premier, et donc de l'aimer en retour, lui qui m'aime sans retour. Mais nous pouvons également le dire de manière plus radicale, comme le fait le philosophe Martin Steffens dans une excellente formule : « la condition baptismale, c'est ne pas choisir d'avoir été choisi<sup>7</sup>. » Cette formule indique parfaitement la précédenance de l'élection qui transforme mon choix de devenir chrétien en vocation, c'est-à-dire inverse l'ordre de la liberté et de la responsabilité. Dans la sphère spirituelle, plus fondamentalement encore que dans les autres sphères, je ne choisis pas de devenir ce que je suis, comme si toutes les options m'étaient ouvertes, mais je réponds à un appel venant d'ailleurs que de moi-même, je réponds de ma vocation.

Au terme de la première partie de cette conférence, nous avons réalisé un pas décisif, car il ne faut réfléchir à un sujet aussi essentiel que si la question qui l'accompagne est posée dans les termes qui conviennent. En montrant que la question n'était pas « *Comment faire des choix ?* », mais « *Comment répondre de ses choix ?* » et plus encore « *Comment répondre de ses vocations ?* », nous pouvons déjà avancer quelques affirmations fondamentales : s'il faut tout tenir, s'il n'est pas question de sacrifier une sphère à une autre, c'est parce que nous y répondons à chaque fois de notre vocation ; dans un monde où les journées n'ont que vingt-quatre heures, répondre de nos multiples vocations impose de ne pas être dans le culte de la performance, mais d'entrer dans un chemin de sainteté, car tout tenir relève d'un impossible nécessaire, d'un « Je ne peux pas, mais il le faut » ; dans une société qui ne promet pas la

<sup>4</sup> J. Semprun, *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2024, p. 116.

<sup>5</sup> *Évangile de Matthieu*, 25, 14-30.

<sup>6</sup> Tertullien, *Apologétique*, Paris, Les Belles Lettres, 2003, p. 41.

<sup>7</sup> M. Steffens, « Le combat spirituel du baptisé », *Communio*, t. 50, 1/2025, p. 92.

sainteté, il faut mener un combat spirituel qui nous fait renoncer à l'illusion de la liberté de choix, puisque la liberté ne vient pas d'un choix, mais d'une responsabilité antérieure à tout choix, d'une responsabilité inassumable ; la liberté qu'il nous faut découvrir pour allier les sphères professionnelles, familiales et spirituelles se définit comme la *capacité à supporter l'inassumable de la responsabilité, de nos responsabilités*, c'est-à-dire finalement comme la *capacité à aimer*, dans la mesure où, comme le dit saint Paul dans la première *Lettre aux Corinthiens* 13, 7, l'amour se caractérise par la capacité à tout supporter, tout endurer.

### Question 1

Suis-je libre de mes choix dans les sphères professionnelles, familiales et spirituelles ?

\*\*\*

### Partie 2

Dans la première partie de cette conférence, nous avons montré que, pour allier les sphères professionnelles, familiales et spirituelles, il fallait mettre en œuvre une liberté plus essentielle que la liberté de choix, une liberté qui se définit comme la capacité à supporter l'inassumable de nos responsabilités. Cette capacité n'implique pas de renoncer à faire des choix, dans la mesure où des choix, qui sont des choix seconds, des choix d'ajustement par rapport à nos vocations premières, sont nécessaires pour allier ces différentes sphères. Cette capacité ne nous libère pas de la nécessité des choix d'ajustement, mais est au contraire la condition nécessaire pour que les bons choix d'ajustement puissent être faits. Cette capacité suppose notamment que le bien sur lequel nous avons à régler nos choix d'ajustements n'est pas tout d'abord notre propre bien, mais le bien de ceux par rapport à qui nous avons une responsabilité, qui sont en même temps ceux sur qui nous exerçons une autorité. La bonne autorité ne s'aligne pas sur le bien de celui qui l'exerce, mais sur le bien de ceux sur qui elle s'exerce. Elle ne s'exerce pas pour être servie, mais à l'inverse pour servir, comme Jésus le rappelle à ses disciples sur la route de Jérusalem alors que ceux-ci lui demandent de siéger à ses côtés dans la gloire : « Celui qui veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur. Celui qui veut être parmi vous le premier sera l'esclave de tous : car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude<sup>8</sup>. »

Faire les bons choix d'ajustement requiert de nous interroger sur l'autorité que nous exerçons dans les sphères professionnelles, familiales et spirituelles. L'étymologie du mot « autorité », qui vient du terme latin « auctoritas », renvoie au verbe « augere », qui signifie augmenter, faire croître. L'autorité n'est pas essentiellement ce qui s'impose par la force, ni même par le droit, à l'instar du pouvoir, mais ce qui se fait reconnaître en faisant croître. L'autorité a donc essentiellement pour fin la croissance de ceux sur qui elle s'exerce, si bien qu'elle est vouée à disparaître au terme de cette croissance. L'accomplissement de la fin de l'autorité implique la disparition de l'autorité, c'est-à-dire la fin même de l'autorité. C'est pourquoi le philosophe et théologien Gaston Fessard définit l'essence de l'autorité comme « vouloir de sa propre fin<sup>9</sup> ». L'autorité a essentiellement *pour fin de vouloir sa propre fin*. Certains pourraient cependant douter de l'universalité d'une définition aussi paradoxale de l'autorité, qui se vérifie à la lettre dans la sphère scientifique, où le professeur et l'étudiant deviennent des pairs au terme de la transmission d'un savoir, mais qui s'atteste de manière moins évidente dans d'autres sphères. Fessard lui-même l'affirme : « Donner à l'autorité pour fin – pour perfection, – et mesure de sa légitimité le vouloir de sa propre fin – de sa propre

<sup>8</sup> Évangile de Marc 10, 43-45.

<sup>9</sup> G. Fessard, *Autorité et bien commun*, Paris, Ad Solem, 2015, p. 59.

disparition, – paraît assez paradoxal pour que cette formule ne soit admise que sous bénéfice d’inventaire<sup>10</sup>. » Dressons donc cet inventaire dans les sphères qui nous occupent.

Commençons par la sphère familiale. Dans cette sphère, la définition paradoxale de l’autorité comme vouloir de sa propre fin est aussi évidente que dans la sphère scientifique : l’autorité que nous exerçons sur nos enfants a-t-elle une autre fin que de faire de nos enfants des autres nous-mêmes ? Quand je dis « autres nous-mêmes », il ne s’agit absolument pas de nous prolonger dans nos enfants, de leur faire réaliser nos rêves inaccomplis, de leur faire accomplir nos désirs inassouvis, de vivre par procuration à travers eux et de leur faire ainsi porter tout le poids de nos angoisses, c’est-à-dire de redoubler leurs angoisses au lieu de les aider à les surmonter. Cette manière de faire met en évidence l’illégitimité d’une autorité qui interdit aux enfants de croître en les maintenant sous la tutelle de leurs parents. Quand je dis « autres nous-mêmes », je veux donc dire tout autre chose : faire de nos enfants des adultes capables de répondre de leurs propres vocations. C’est pourquoi il est tout aussi important de consacrer plus de temps à nos enfants quand ils en ont besoin (et ce besoin ne fait que croître avec l’âge, vous connaissez l’adage : « Petits enfants, petits problèmes, grands enfants, grands problèmes ! ») que de leur montrer que nous sommes engagés au quotidien dans une sphère professionnelle qui nous requiert de manière exigeante. Le temps que nous dédions à notre travail fait également grandir nos enfants dans la conscience des responsabilités qu’ils auront plus tard à exercer et des équilibres difficiles qu’ils auront eux-mêmes à trouver.

Si nous passons à la sphère professionnelle, nous voyons que la définition paradoxale de l’autorité comme vouloir de sa propre fin est moins évidente. Il ne s’agit pas de faire des collaborateurs sur lesquels nous exerçons une autorité des autres nous-mêmes, parce qu’ils le sont déjà. Contrairement à nos enfants, que nous devons éduquer de manière à leur donner les moyens de répondre un jour de leurs propres vocations, nos collaborateurs sont comme nous dans l’obligation de répondre des leurs. Leur dignité réside dans cette obligation qui est aussi la nôtre. En même temps, cette commune obligation crée une solidarité qui oriente la manière dont nous devons exercer notre autorité : celle-ci n’a pas simplement pour fin d’ordonner le travail de nos collaborateurs à la performance de l’organisation (selon le principe bien connu : « Tout salaire mérite travail ! »), mais également d’ordonner la performance de l’organisation à la dignité de nos collaborateurs. Ces deux fins ne s’opposent pas, dans la mesure où « on favorise une meilleure productivité et efficacité du travail en permettant à la personne qui travaille de grandir<sup>11</sup> », comme l’affirme le *Compendium de la Doctrine sociale de l’Église*. C’est alors que se vérifie le paradoxe de l’autorité, car la croissance de nos collaborateurs suppose notre confiance à leur égard et leur participation à la vie de l’entreprise, pour que, comme le souligne Jean-Paul II dans *Centesimus annus*, « tout en travaillant avec d’autres et sous la direction d’autres, ils puissent en un sens travailler “à leur compte”...<sup>12</sup> ».

Achevons notre inventaire par la sphère spirituelle. Dans cette sphère, nous pourrions imaginer qu’il n’est pas question de l’autorité que nous exerçons, à moins que nous soyons prêtre, pasteur, mais au contraire de l’autorité qui s’exerce sur nous, et au premier chef de l’autorité du Christ, qui met les chrétiens sur un même pied. Comme le déclare Jésus à ses disciples, dans l’*Évangile de Matthieu* 23, 8, après avoir séché les pharisiens, « ne vous faites pas donner le titre de Rabbi, car vous n’avez qu’un seul maître pour vous enseigner, et vous êtes tous frères » ; ou encore, deux versets plus loin, « Ne vous faites pas non plus donner le titre de maîtres, car vous n’avez qu’un seul maître, le Christ ». En même temps, nous savons qu’en étant baptisés dans le Christ, dans sa mort et sa résurrection, nous sommes devenus ce que seul le Christ est, prêtre, prophète et roi. Comme chrétiens, nous sommes donc appelés à ne pas laisser le témoignage de l’évangile aux seuls prêtres, pasteurs, mais à partager cette

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>11</sup> *Compendium*, n°340.

<sup>12</sup> Jean-Paul II, *Encycl. Centesimus annus* (1991), n°43.

responsabilité avec eux et sous leur autorité spirituelle, en exerçant à notre tour une autorité spirituelle dans toutes les sphères de notre vie, et notamment dans les sphères familiales et professionnelles. Cette autorité se conforme elle aussi parfaitement à l'essence de l'autorité, dans la mesure où elle n'a pas d'autre fin que de disparaître dans l'apparition de nouveaux chrétiens, de nouveaux frères dans le Christ, à commencer paradoxalement par nos propres enfants que le baptême fait naître d'ailleurs que de nous-mêmes – d'un même Père.

## Question 2

Dans chacune de ces sphères, de qui suis-je responsable, comment et pourquoi ?

\*\*\*

## Partie 3

Récapitulons et concluons. Dans la première partie de cette conférence, nous avons remis en question le primat de la liberté de choix, le primat d'un héroïque et abstrait « Je le peux, parce que je l'ai choisi », car nous observons concrètement notre impuissance à allier comme nous le voudrions les sphères professionnelles, familiales et spirituelles. Nous avons donc été contraints de reconnaître le primat d'une *responsabilité de vocation*, le primat d'un saint et concret « Je ne le peux pas, mais il le faut ». Le passage de la liberté de choix à la responsabilité de vocation, c'est-à-dire à une responsabilité inassumable, n'implique aucune désresponsabilisation par rapport aux équilibres difficiles que nous avons à trouver entre ces différentes sphères, mais nous libère d'une culpabilité trop grande et mal placée. Il faut tout tenir, même mal, car nous ne pouvons pas être partout, tout le temps, répondre à toutes les sollicitations. Il faut donc accepter de ne pas être parfait, accepter ses limites, sa finitude, la finitude du temps qui nous est imparti, hiérarchiser, refuser, déléguer, tout en ne cessant de redoubler d'effort, d'augmenter notre efficacité, de nous donner toujours plus et mieux en appliquant le principe même de la digue : à chaque enfant ou responsabilité professionnelle supplémentaire, on fait monter le niveau ! Mais pour faire monter le niveau, il faut surtout développer notre capacité à supporter l'inassumable de nos responsabilités, c'est-à-dire notre capacité à aimer de manière appropriée ceux sur qui nous exerçons notre autorité.

Dans la deuxième partie de cette conférence, nous avons montré que notre capacité à aimer de manière appropriée ceux sur qui nous exerçons notre autorité relevait d'un critère paradoxal : *vouloir notre propre fin*. Ce critère nous permet d'aimer de manière appropriée, puisqu'il nous permet d'orienter nos décisions dans le sens du bien de ceux sur qui s'exerce notre autorité, c'est-à-dire dans le sens de *leur responsabilisation*. Nous aimons de manière appropriée ceux sur qui s'exerce notre autorité quand nous voulons qu'ils puissent un jour se passer de nous en devenant responsables comme nous. La bonne autorité, l'autorité aimante, n'a pas pour fin de se prolonger elle-même dans ce qu'elle fait croître, mais au contraire de disparaître dans l'achèvement de la croissance de ce qu'elle fait croître. Ce critère se vérifie dans chaque sphère qui nous occupe : dans la sphère familiale, la fin de notre autorité est de vouloir que nos enfants deviennent capables de répondre de leurs vocations ; dans la sphère professionnelle, elle est de vouloir que nos collaborateurs deviennent capables de s'engager comme s'ils travaillaient à leur compte ; dans la sphère spirituelle, elle est de vouloir que nos contemporains deviennent capables de répondre de leur vocation chrétienne. Au-delà de la multiplicité de nos responsabilités, l'alliance de ces différentes sphères suppose une seule et même manière d'exercer notre autorité : en aimant, c'est-à-dire en responsabilisant.

Après cette récapitulation, je conclurai en parlant de la sphère spirituelle, parce qu'il s'agit de la sphère dans laquelle nous trouvons in fine toutes les ressources nécessaires pour

penser et vivre l'alliance des deux autres sphères, et plus largement de toutes les sphères, y compris de la sphère politique, qui n'était pas dans le sujet, mais qui est essentielle. Nous ne devons pas sacrifier la sphère spirituelle aux autres sphères, en faire le parent pauvre de notre vie. Il faut au contraire la mettre au centre, lui ordonner le reste, en prenant du temps non seulement pour prier, aller à la messe, au culte, mais aussi pour lire les Écritures, où nous trouvons notamment des exemples capables de soutenir notre combat spirituel au quotidien, parce qu'ils partagent la même condition que nous d'un « Je ne le peux pas, mais il le faut » : je veux parler des prophètes. Leur vocation est toujours marquée du sceau de l'impuissance initiale. Moïse dit à Dieu : « Qui suis-je pour aller trouver Pharaon et faire sortir d'Égypte les Israélites ? » (*Livre de l'Exode* 3, 11) ; ou encore : « Excuse-moi, mon Seigneur, je ne suis pas doué pour la parole, ni d'hier ni d'avant-hier, ni même depuis que tu adresses la parole à ton serviteur, car ma bouche et ma langue sont pesantes » (*Livre de l'Exode* 4, 10) ; Jérémie n'est pas plus confiant en ses capacités : « Ah ! Seigneur Yahvé, vraiment, je ne sais pas parler, car je suis un enfant » (*Livre de Jérémie* 1, 6) ; quant à Isaïe, il ne s'en juge pas digne : « Malheur à moi, je suis perdu ! car je suis un homme aux lèvres impures » (*Livre d'Isaïe* 6, 4).

Mais ils n'ont pas le choix de répondre de leur vocation, car Dieu les a choisis eux et personne d'autre, tant et si bien qu'il se met en colère quand Moïse lui demande d'envoyer n'importe qui d'autre à sa place (*Livre de l'Exode* 4, 13-14). Dieu lui concède finalement d'y aller avec son frère Aaron, tout en conservant la hiérarchie entre eux : « C'est lui qui parlera pour toi au peuple ; il te tiendra lieu de bouche et tu seras pour lui un dieu » (*Livre de l'Exode* 4, 16). Moïse pourra se faire aider par plus compétent que lui, mais personne ne pourra se substituer à lui, parce que Dieu l'a choisi, comme il a choisi Jérémie dès le ventre maternel : « avant même que tu sois sorti du sein, je t'ai consacré ; comme prophète des nations, je t'ai établi » (*Livre de Jérémie* 1, 5). Autrement dit, initialement impuissants à répondre de leur vocation, Moïse et Jérémie devront néanmoins le faire, parce que personne ne le fera à leur place. En même temps, ce qu'ils ne peuvent pas faire par eux-mêmes, alors qu'ils doivent le faire par vocation, Dieu leur accordera de le faire par grâce, c'est-à-dire par son secours. Il mettra dans leur bouche ce qu'ils devront dire : « je t'indiquerai ce que tu devras dire » (*Livre de l'Exode* 4, 12) ; « ce que je t'ordonnerai, tu le diras » (*Livre de Jérémie* 1, 7) ; comme il délivre les lèvres d'Isaïe de leur impureté : « ceci a touché tes lèvres, ta faute est effacée, ton péché est pardonné » (*Livre d'Isaïe* 6, 7). Par sa grâce et son pardon, Dieu transforme donc l'impuissance initiale, rend possible et libre l'impossible et le nécessaire à l'homme.

Pour répondre de nos vocations, pour allier les sphères professionnelles, familiales et spirituelles, nous avons besoin que Dieu transforme notre impuissance initiale par sa grâce et son pardon. Cette transformation est la condition pour exercer ce que la tradition chrétienne appelle les vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité. Comme le souligne saint Paul dans la première *Lettre aux Corinthiens* 13, 13 : « Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c'est la charité. » C'est la charité qui nous permet de mener notre combat spirituel au quotidien, parce que l'amour que Dieu nous donne de lui porter nous permet de développer en retour notre capacité à aimer de manière appropriée ceux sur qui nous exerçons notre autorité. C'est aussi la charité qui nous lie de manière privilégiée à la personne sans qui nous ne pourrions pas mener ce combat, sans qui nous ne pourrions pas tout tenir. En consultant, pour préparer cette conférence, l'exemplaire des œuvres complètes de Rimbaud que j'avais offert à mon mari au moment de notre mariage, je retombais sur ces quelques lignes de dédicace : « Ne jamais oublier que le combat spirituel peut être aussi brutal que la bataille d'hommes. Mais nous le mènerons désormais ensemble. » D'une alliance l'autre : l'alliance des sphères suppose l'alliance de l'homme et de la femme, dont la solidarité dans le mariage met en œuvre un amour qui a lui aussi besoin de toutes les ressources de la sphère spirituelle pour se développer de manière heureuse et durable.